FORMATION
PROFESSIONNALISANTE

TRACTORISTE VITICOLE

DEVENIR TRACTORISTE VITICOLE

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET DÉBOUCHÉS

- Connaître le fonctionnement et la maintenance de l'enjambeur et de ses équipements
- Conduire l'enjambeur en sécurité
- Conduire un chariot élévateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur d'emploi
- Salarié en évolution professionnelle
- Adulte en reconversion

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être majeur
- Avoir une expérience professionnelle significative dans les travaux viticoles saisonniers, notamment la taille de la vigne
- Avoir un état de santé compatible avec l'exercice du métier
- Être titulaire du permis de conduire B et être mobile
- Délai d'accès : entre 1 et 12 mois en fonction de la date de la demande et du profil du candidat
- Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYPERS (nous contacter)

- Accessibilité de nos sites aux personnes à mobilité réduite (plan)

La formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmés 15 jours avant l'ouverture

DURÉE DE LA FORMATION

Formation à temps plein (280 h) de septembre à décembre pour un effectif d'environ 12 stagiaires

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Alternance : 30 jours en Centre / 10 jours en Entreprise
- Modalités : la formation se déroule en présentiel

LIEUX DE LA FORMATION

Centre de Formation Viticole de Bar sur Seine

Campus Terres de l'Aube
Apprendre selon sa nature

Renseignements :
CFPPA de l'Aube
Secrétariat
Route de Viélaines
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03 25 41 64 00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

FORMATION PROFESSIONNALISANTE

TRACTORISTE VITICOLE

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Le Centre de formation dispose de ressources professionnelles et techniques (vignes, cave, ateliers, équipements de l'exploitation viticole, laboratoire, salle informatique, centre de documentation et d'information...). L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et constituée d'intervenants professionnels du secteur viticole.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

CONTENU DE LA FORMATION

ACCUEIL (3 HEURES)

FONCTIONNEMENT ET MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU DU TRACTEUR ENJAMBEUR (35 HEURES)

Comprendre le fonctionnement de l'enjambeur viticole pour en assurer l'utilisation, le réglage et la maintenance en sécurité.

FONCTIONNEMENT ET MAINTENANCE DE PREMIER NIVEAU DES EQUIPEMENTS VITICOLES (54 HEURES)

Comprendre le fonctionnement des équipements viticoles pour en assurer l'utilisation, le réglage et la maintenance en sécurité.

INITIATION À LA CONDUITE DU TRACTEUR ENJAMBEUR (70 HEURES)

Acquérir les savoir-faire relatifs à la conduite en sécurité du tracteur viticole avec ses équipements.

INITIATION À LA CONDUITE DE CHARIOTS ÉLÉVATEUR (28 HEURES)

Acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite des chariots.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES (14 HEURES)

Sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires.

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI (3 HEURES)

Préparer les stagiaires à leur insertion dans la vie professionnelle.

BILAN (3 HEURES)

ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Préparation du Certificat CACES n°3 (R389) pour la conduite de chariots élévateurs et du Certificat Individuel pour l'utilisation professionnelle des produits phytopharmaceutiques catégorie «Opérateur».

Evaluations formatives en cours et en fin de module sous la forme d'autoévaluation, feedback, qcm, mise en situation, questions orales.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En continu par des réunions de suivi pédagogique, des conseils de stagiaires, des enquêtes de satisfaction, des visites de suivi en entreprise, des bilans avec les financeurs.

INDICATEURS 2023

- Réussite aux examens 2023 : 100 %
- Satisfaction 2023 : 100 %
- Insertion professionnelle 2023 : 100 %

FINANCEMENT

Parcours complet : 4 200 €

Prise en charge selon la situation des candidats (demandeur d'emploi, salarié etc.).

Maj 27/11/2023